

# Regards croisés sur le travail des plus de 50 ans dans le BTP

G. ARASZKIEWIRZ – M. CROS – M. DOMART – S. DUC L. FAUQUEMBERGUE – L. Le YONCOURT

## SMIBTP BEAUVAIS

Maison des entreprises et de la formation  
240 avenue Marcel Dassault 60000 BEAUVAIS

*Octobre 2006 – Février 2007*

Les salariés du BTP de plus de cinquante ans, avec des problèmes de santé plus fréquents, sont une préoccupation particulière pour le médecin du travail. Les perspectives d'allongement des durées de travail nécessitent la mise en place de stratégies visant à éliminer les facteurs à l'origine des restrictions d'aptitude. La présente étude tente sous un triple point de vue d'approcher ces déterminants.

## Objectifs

Ils sont de décrire la situation professionnelle et de santé des salariés étudiés, ainsi que leur vécu et les problèmes induits, ces éléments étant croisés avec les avis du médecin du travail et de l'employeur sur les situations, afin d'identifier les facteurs de désadaptation, comprendre les causes des inaptitudes relevées et mettre à jour des pistes vers de possibles solutions.

## Méthodes

L'étude a consisté, à l'occasion des visites médicales, à collecter par questionnaires à la fois auprès des salariés, de l'employeur et du médecin du travail, des informations concernant les situations professionnelles, les situations individuelles, et des opinions concernant le vécu. L'ensemble représentait au total 76 items.

## Résultats

L'étude a permis de renseigner 276 questionnaires salariés et médecins, associés à 215 questionnaires employeurs. Les postes les plus représentés sont ceux de maçon et manœuvre bâtiment et maçon manœuvre TP, avec respectivement 71 (25,7%) et 38 (13,8%) salariés.

### QUESTIONNAIRE MEDECIN

71,7% des salariés présentent au moins une pathologie, 45,6 % une gêne liée à celle-ci. Les pathologies rhumatologiques viennent en tête, concernant 62,9% de l'ensemble des salariés, suivies par les pathologies cardiovasculaires (19,5%). L'existence ou non d'une pathologie paraît liée à la CSP.

### QUESTIONNAIRE SALARIE

On dénombre 265 plaintes (douleurs articulaires, problèmes cardiovasculaires ou pulmonaires, fatigue) pour 184 salariés. Concernant les douleurs (168, 63,4%), les lombalgies (115) viennent en tête, suivies des douleurs des épaules (61) et des genoux (55). La réponse médicale classique domine : « médecin consulté » (103 fois cité), « médicaments prescrits » (110). On remarque l'absence de tout traitement dans 43 cas ainsi que le faible nombre d'arrêts de travail : 40. Les demandes d'intervention du médecin du travail sont faibles. Les perceptions du travail sont bonnes. Les projets de retraite sont envisagés au plus tard à 60 ans, avec le souhait de partir plus tôt.

### QUESTIONNAIRE EMPLOYEUR

Les employeurs portent un regard différencié sur les plus de 50 ans, avec baisse des capacités de travail après 60 ans. Ils voient les Services de Santé au Travail à même d'agir à l'échelle individuelle mais évoquent peu la réflexion concernant le travail et son organisation.

### CROISEMENT

Le croisement permet de noter une bonne correspondance des problèmes décrits pour ce qui concerne médecins et salariés, avec un filtrage des informations au niveau des employeurs.

Les solutions envisagées diffèrent sensiblement, les salariés mettant en avant l'abstention, l'aide individuelle et l'adaptation du rythme de travail. Les médecins évoquent aussi les aides matérielles et les mesures sociales. Les employeurs mettent en avant les aides matérielles et l'aménagement des postes.

## Discussion et conclusion

Les observations sont en cohérence avec les données connues, on note des prévalences élevées de pathologies et de gênes propres au BTP. Les âges de retraite envisagée, assez précoces, apparaissent comme une réponse à celles-ci. Le croisement des questionnaires indique des différences d'appréciation entre salariés, médecins et employeur. Il s'agit peut-être là de pistes de progrès dans la prise en compte et le traitement des problèmes de santé liés à l'âge.

Par leur positionnement, les SST doivent en effet contribuer à la réflexion sur la gestion des âges autant à l'échelle collective qu'au niveau individuel.

---